



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT « AU GRÈS DU VENT »

Ados

2025-2026



Nom :

Prénom :

Absence

- Si un participant ne peut venir à une séance, il prévient l'animatrice au 0658008148 par un simple SMS. La séance manquée sera remplacée si possible dans le trimestre. 3 rattrapages sont possibles dans l'année.
- Si l'animatrice est absente. Elle prévient l'ensemble du groupe par sms le plus tôt possible. En concertation avec le groupe, la séance de rattrapage sera décidée la semaine suivante.

Terre et Émaux

- A chaque début de trimestre, chaque participant commande de la terre si besoin et la règle prix courant à la commande.
- La terre de chacun est rangée dans la pièce de séchage. Chacun apporte une caisse en plastique solide avec son nom écrit en gros sur le côté visible au rangement dont les dimensions sont environ les suivantes : L50cm, l30cm, H15cm, et s'occupe de bien fermer ses sacs de terre et sa caisse. Les sacs sont fournis par l'atelier.
- Un panel d'émaux est proposé à l'atelier et son utilisation fait partie de l'inscription. Sa consommation est limitée par trimestre à 10 unités (Une unité correspondant environ à l'émaillage complet d'un mug ou d'un bol). D'autres émaux sont possibles à commander en même temps que la terre en début de trimestre mais restent eux à la charge du participant.
- Les pièces faites pendant l'animation seront émaillées et cuites à l'atelier. Je limite à une pièce par personne celles de hauteur et de largeur faisant simultanément 30 cm car les places dans le four sont comptées.

Déplacements, nettoyage et rangement

- Les outils sont le plus possible à proximité de chacun (sac derrière chaque chaise) ce qui limitera les déplacements durant l'animation.
- En début d'heure, chacun récupère sa pièce ou la terre dont il a besoin dans la

salle de séchage.

- En fin de séance, les outils utilisés sont placés dans un seau, les rouleaux et les tissus sont placés dans l'évier. Chacun s'occupe de ranger sa terre dans son sac et dans sa caisse entreposée dans la salle de séchage ainsi que sa pièce modelée ou tournée sur une planche au niveau de l'espace consacré à son groupe.
- Un papier sera mis sous chaque pièce prête à enfourner.

Ambiance et respect

- Chaque participant respecte les productions de chacun en ayant un regard bienveillant.
- L'animatrice s'engage à venir en aide à chacun et à promouvoir une ambiance chaleureuse et respectueuse des attentes des participants.
- De la musique sera mise pendant les ateliers pour favoriser un temps serein et calme. Si cela dérange une personne dans le groupe, le temps de musique sera limité suivant l'envie des autres.
- Les sorties proposées ne sont pas obligatoires et demanderont une participation aux frais de visites, de repas et de logement.
- Les animations proposées au sein des ateliers seront l'occasion de participer à un projet de groupe où chaque participant s'engage à être acteur de ces moments de créations collectives.
- Cette année le thème général de l'atelier est : « Quel temps ! » et le thème spécifique du groupe ados est l'univers de Miyazaki.

Cette charte sera lue lors de la 1ere animation de l'année.

Fait le à La Mure.

Signatures des ou du responsable(s) léga(aux) :

signature de l'adolescent participant :

Signature de l'animatrice :